

DES LIGNES DE FRONT AUX CELLULES DE PRISON : LA RÉSISTANCE INÉBRANLABLE DES FEMMES IRANIENNES

MAI
2026

WNCRI
Women
committee



La Comission des Femmes
Conseil national de la Résistance iranienne

 wncri.org/fr

 @CNRIfemmes

 @CNRIfemmes

Des lignes de front aux cellules de prison : la résistance inébranlable des femmes iraniennes

Les prisonnières politiques restent insoumises malgré l'escalade de la répression et des conditions inhumaines

Nouvelles victimes confirmées de la répression de janvier 2026 en Iran

Le cas de Mahsa Jalilian

Parmi les noms des [victimes récemment authentifiés](#) suite à la répression brutale du régime lors des manifestations nationales de janvier 2026, l'Organisation des Moudjahidines du Peuple d'Iran (OMPI) a officiellement confirmé le décès de Mahsa Jalilian, âgée de 30 ans.

- **Date de l'incident : 9 janvier 2026**
- **Lieu : Eslamabad-e Gharb, Iran**
- **Affiliation : Membre des « Unités de résistance »**

Selon certaines informations, Mme Jalilian a été tuée au combat alors qu'elle intervenait pour protéger des citoyens sans défense contre les forces de sécurité. Elle est décédée sur place après avoir été la cible de tirs directs par des agents du régime.



Condamnation à mort de la prisonnière politique Zahra Tabari

Le tribunal révolutionnaire de Racht a une nouvelle fois condamné à mort la [prisonnière politique Zahra Tabari](#) pour « baghy » (rébellion armée contre l'État), en raison de son appartenance présumée et de ses activités liées à l'Organisation des Moudjahidines du Peuple d'Iran (OMPI).

Zahra Tabari, 68 ans, est une ingénieure électricienne titulaire d'un master en énergie durable de l'université de Borås, en Suède. Elle avait été arrêtée en avril 2025 après une perquisition de son domicile à Racht par les forces de sécurité.

Mme Tabari avait déjà été interpellée en juin 2022 et condamnée à 18 mois de prison. Elle a été jugée une première fois en novembre 2025 par la 1^{re} chambre du tribunal révolutionnaire de Racht et condamnée à la peine capitale. Ce verdict avait été rendu à l'issue d'une audience sommaire d'environ dix minutes, menée par visioconférence et sans la présence de l'avocat qu'elle avait choisi.

À la suite des critiques internationales et des réactions suscitées par cette condamnation, la Cour suprême du régime clérical avait renvoyé le dossier devant la 2^e chambre du tribunal révolutionnaire de Racht pour un nouvel examen. Le 14 avril 2026, le tribunal a de nouveau

condamné Mme Tabari à mort pour les mêmes motifs. Le verdict lui a été officiellement notifié cette semaine.



Zahra Tabari

Insoumission derrière les barreaux : les prisonnières maintiennent leur élan

La résistance farouche et courageuse des prisonniers politiques, en particulier au sein du quartier des femmes de la prison d'Evin et d'autres centres de détention à travers l'Iran, se poursuit sans relâche. Malgré l'intensification de la pression du régime et les privations punitives visant à briser la campagne des « mardis non aux exécutions » en Iran, les prisonnières politiques font preuve d'une résilience sans précédent, transformant les murs des prisons en une nouvelle ligne de front face à l'oppression.

2

Développements clés en mai 2026

Le mois de mai a également mis en lumière des violations critiques des droits humains et une répression étatique ciblée à travers le pays :

- **Révélation sur la prison de Vakilabad** : De nouvelles informations ont émergé, dévoilant les conditions occultées et effroyables du quartier des femmes de la prison de Vakilabad, à Machhad.
- **Ciblage des familles et prises d'otages** : Les autorités ont lancé une vague d'arrestations visant des familles entières, prenant de fait en otage des proches de victimes en quête de justice ainsi que des avocats des droits humains.
- **Prolongation des peines** : Le régime a systématiquement rallongé les peines de prison des détenus politiques insoumis afin d'étouffer la poursuite de leur militantisme.

Privations punitives contre les meneuses de la campagne contre les exécutions à Evin

En réponse à la résistance soutenue et croissante à l'intérieur des prisons, les autorités sécuritaires du régime clérical ont lancé une nouvelle vague de pressions disciplinaires contre les prisonnières politiques détenues à Evin.

Dans le cadre de cette répression, six prisonnières politiques résilientes, Zahra Safaei, Forough Taghipour, Marzieh Farsi, Shiva Esmaili, Golrokh Iraee et Sakineh Parvaneh, ont été condamnées par le comité disciplinaire de la prison à une interdiction de visites familiales pendant six semaines. Cette mesure punitive a été appliquée en raison de leur participation à la grève de la faim dans le cadre de la campagne des « mardis non aux exécutions » en Iran, une tentative inhumaine de briser leur détermination et de les isoler du monde extérieur.

Par ailleurs, le 24 mai 2026, [cinq de ces prisonnières](#), Zahra Safaei, Marzieh Farsi, Shiva Esmaili, Golrokh Iraee et Sakineh Parvaneh, ont été totalement privées d'accès au téléphone

de la prison, une mesure qui demeure en vigueur. Ces restrictions sévères ont été imposées après que ces femmes ont défié les menaces officielles en poursuivant leur grève de la faim et en scandant des slogans contre le régime durant leur temps de récréation dans la cour.



Dans le sens des aiguilles d'une montre à partir du coin supérieur gauche : Marzieh Farsi, Zahra Safaei, Golrokh Iraee, Shiva Esmaili, et Sakineh Parvaneh

Un donjon souterrain pour les manifestantes détenues

Des informations internes provenant de la prison de Vakilabad à Machhad ont dévoilé les conditions inhumaines régnant dans le quartier des femmes, familièrement appelé « Band-e Aramesh ». Auparavant utilisé comme unité disciplinaire punitive, ce quartier a été transformé en un donjon opaque conçu pour isoler et censurer les détenues arrêtées lors du soulèvement national de janvier 2026. Au moins 25 manifestantes y sont actuellement détenues dans des conditions atroces au sein de cette structure de semi-isolement.

3

Conditions effroyables au quartier des femmes

- D'anciennes détenues récemment libérées décrivent l'architecture souterraine du quartier et les graves privations subies :
- **Structure souterraine** : Le quartier est un hangar souterrain situé en dessous du niveau des autres secteurs de la prison, caractérisé par des plafonds bas, une mauvaise ventilation et un manque de fenêtres adéquates. Les prisonnières libérées ont comparé sa configuration à un « nid de fourmis ».
- **Hygiène et environnement** : Les détenues endurent une odeur persistante d'égout, des coupures arbitraires des systèmes de chauffage et de climatisation, ainsi qu'une grave pénurie de matériel de couchage de base comme les couvertures et les oreillers.
- **Négligence médicale** : La privation totale de services médicaux de base, combinée à l'environnement étouffant, a provoqué à plusieurs reprises de graves détresses respiratoires et des crises de panique parmi les femmes détenues.

Le processus de détention

Lors de leur arrestation, les détenues sont d'abord placées au « Quartier 6 », où elles subissent des interrogatoires intensifs tout en étant privées de tout appel téléphonique et de visites familiales. Une fois la phase d'interrogatoire terminée, les détenues de plus de 18 ans sont transférées dans ce donjon souterrain.

Crise sanitaire et prolifération de nuisibles : les nouveaux outils de torture au quartier des femmes d'Evin

Alors que les températures augmentent, des informations émanant de la prison d'Evin révèlent une grave détérioration des conditions sanitaires, marquée par une infestation

massive d'insectes et de rongeurs. Cette crise constitue une menace directe pour la santé et la sécurité des détenues, en particulier les prisonnières politiques.

Négligence délibérée et risques structurels

Les rapports sur les droits humains indiquent que les autorités carcérales refusent intentionnellement de procéder aux services de désinsectisation et de fumigation habituels. De plus, des rénovations défectueuses et de mauvaise qualité, laissées inachevées après les dommages structurels causés par des incendies et des bombardements passés, ont exacerbé la crise, créant des foyers de reproduction pour les rats, les blattes et les punaises de lit qui envahissent les cellules et les dortoirs.

Pression physique et psychologique calculée

Les prisonnières politiques, qui endurent déjà des conditions difficiles telles qu'une humidité extrême, un manque de lumière naturelle et une mauvaise ventilation dans ces cellules semi-souterraines, sont désormais privées de sommeil et de repos. Elles font également face à un risque accru de contracter des maladies infectieuses graves et des affections cutanées aiguës.

L'indifférence délibérée de l'administration pénitentiaire face aux protestations répétées des détenues suggère une politique organisée visant à maximiser la détresse physique et psychologique de ces femmes résilientes pendant les fortes chaleurs estivales.

Vague d'arrestations massives et ciblage des familles

4

Ahmad-Reza Radan, le commandant des Forces de sécurité intérieure (FSI) du régime, a ouvertement admis l'ampleur massive des détentions en cours. S'exprimant le 16 mai 2026, M. Radan a annoncé que [plus de 6 500 individus](#) avaient été arrêtés depuis le début du récent conflit, un chiffre stupéfiant qui souligne la mise en œuvre d'une répression nationale à grande échelle.

Dans le cadre de cette répression généralisée, l'appareil de sécurité du régime a non seulement procédé systématiquement à des arrestations de familles entières et ciblé les proches survivants de manifestants tués, mais a également maintenu les femmes détenues dans un flou juridique prolongé assorti de lourdes condamnations judiciaires.

Manifestantes maintenues dans un flou juridique

- Voici les noms de plusieurs femmes actuellement détenues à la prison de Vakilabad à Machhad après leur arrestation pour participation aux manifestations. La plupart de ces détenues restent dans un état prolongé d'incertitude juridique :
- Arezoo Dehghan
- Soheila Hosseini
- Mahdieh Afghahi
- Hadiseh Morvaridi
- Faezeh Salehabadi
- Shahrzad Zamiri
- Tahereh Dehghan
- Azar Yahoo
- Asiyeh Naeimi
- Adeleh Naeimi

- Mahsa Behdari
- Mahboubeh Shabani
- Marzieh Mashhadi
- Sima Anbaee
- Hadiseh Babazadeh
- Reyhaneh Kafshkanan

Deux sœurs, prisonnières politiques, condamnées à 16 ans de prison

Le tribunal révolutionnaire de Téhéran a condamné Kimia Davoudi à 10 ans de prison et Tara Davoudi à 6 ans de réclusion. Les deux sœurs sont actuellement détenues au [quartier des femmes de la prison d'Evin](#).

Kimia et Tara Davoudi avaient été arrêtées fin janvier 2026 lors d'une vaste opération des forces de sécurité contre les manifestations nationales antigouvernementales.

Les deux sœurs ont été victimes de violences et d'agressions physiques lors de leur interpellation. Kimia Davoudi était auparavant étudiante en droit à l'université Razi, tandis que Tara Davoudi étudiait l'ingénierie topographique à l'université d'[Ispahan](#).



Tara et Kimia Davoudi

Deux prisonnières politiques condamnées à 53 ans de prison.

Le samedi 23 mai 2026, les autorités judiciaires de la province de [Semnan](#) ont annoncé une peine cumulée de 53 ans de prison pour deux détenues, [Leila Ramezani et Fatemeh Malek-Ahmadi](#). Les chefs d'inculpation retenus incluent l'« envoi de vidéos à des chaînes de télévision d'opposition » et la « transmission de contenus et d'informations ».

Fatemeh Malek-Ahmadi a été condamnée à 26 ans de réclusion, tandis que Leila Ramezani a écopé de 27 ans. Outre ces peines, les deux femmes sont frappées de lourdes interdictions civiles : exclusion de la fonction publique, interdiction de voyager à l'étranger et bannissement à vie de toute organisation politique ou sociale.

Une convertie chrétienne condamnée à plus de neuf ans de prison

Suite à son arrestation par l'Organisation du renseignement des Gardiens de la révolution à Téhéran, Ghazal Marzban, une convertie chrétienne de 37 ans, a été soumise à de fortes pressions pour extorquer des aveux forcés. Elle a finalement été condamnée à une peine de neuf ans et huit mois d'emprisonnement.



Ghazal Marzban

Shadi Mousavi-Rak'ati : 18 ans et maintenue dans un flou juridique

Plus de quatre mois après son arrestation lors du soulèvement de janvier 2026, **Shadi Mousavi-Rak'ati**, originaire d'Izeh, demeure dans une impasse judiciaire à la prison de Sepidar, à Ahvaz. Après des mois de torture physique et de pressions psychologiques, l'appareil sécuritaire a diffusé une vidéo de ses aveux forcés dans les médias d'État. En la présentant comme la prétendue « meneuse des manifestations d'Izeh », les autorités tentent de justifier le prononcé futur d'une lourde peine liée à la sécurité nationale.



Shadi Mousavi-Rak'ati

Une enseignante d'anglais transférée à la prison d'Oroumieh après un interrogatoire

Forouzan Nojavan (Eslami), enseignante d'anglais à Oroumieh, a été arrêtée par les forces de sécurité le 13 mai 2026. Après une longue période d'interrogatoires, elle a été transférée dans le quartier des femmes de la prison centrale d'Oroumieh le 24 mai 2026. Elle a été libérée sous caution le 31 mai.

La crainte du régime face à la voix de la justice

Confronté à une vague croissante d'indignation populaire, le régime clérical a de plus en plus pris pour cible les proches des dissidents tués, prenant de fait les mères et les sœurs des combattants tombés de la résistance en otages afin d'étouffer leurs revendications de justice.

- **Les sœurs Daneshvarkar** : Azam et Akram Daneshvarkar (54 ans), sœurs d'Akbar Daneshvarkar, membre de l'OMPI exécuté par pendaison à la prison de Ghezel

Hessar le 30 mars 2026, ont été arrêtées le 18 avril 2026 et transférées dans un premier temps à la prison de Qarchak. Après la fabrication d'accusations sans fondement d'« association et collusion », les deux sœurs ont été transférées vers un lieu inconnu. Depuis le 7 mai 2026, aucune information n'est disponible concernant leur sort ou leur lieu de détention. Leur arrestation a été motivée uniquement par leurs efforts persistants pour récupérer le corps de leur frère, qui participait activement à la campagne « Non aux exécutions ».



Akram Daneshvarkar

7

- **Masoumeh Ajini:** Ancienne prisonnière politique âgée de 63 ans, Masoumeh Ajini, sœur de Mahmoud Ajini, l'une des victimes des massacres de prisonniers politiques de 1988, a été arrêtée le 4 avril 2026 dans la périphérie de Gorgan et transférée vers un lieu inconnu.
- **Marzieh Farsi:** Le 24 mai, le ministère du Renseignement a convoqué la famille de [Marzieh Farsi](#), prisonnière politique détenue à la [prison d'Evin](#), et l'a soumise à plusieurs heures d'interrogatoire. Selon des sources bien informées, les membres de sa famille ont été menacés, insultés et soumis à d'importantes pressions psychologiques pendant leur interrogatoire. Les interrogateurs les ont mis en garde contre tout contact ou relation avec d'autres familles de prisonniers politiques, ainsi qu'avec des membres ou des sympathisants de [l'Organisation des Moudjahidine du peuple d'Iran](#) (OMPI).
- **Sedigheh Moradi et Azar Korvandi:** Au cours des deux dernières semaines, plusieurs autres familles de prisonniers politiques et de sympathisants de l'OMPI ont également été convoquées et interrogées par le ministère du Renseignement. Parmi elles figurent les familles des anciennes prisonnières politiques [Sedigheh Moradi](#) et [Azar Korvandi](#), ainsi que la famille d'Akbar Daneshvarkar, membre de l'OMPI exécuté à la fin du mois de mars. Des sources proches des familles concernées ont indiqué que les interrogateurs du ministère du Renseignement les avaient menacées de confiscation de leurs biens et de la suppression de certains droits liés à leur situation familiale si elles ne se conformaient pas aux exigences des autorités. Ces menaces s'inscrivent dans une campagne plus large visant à accroître la pression sur les proches des prisonniers politiques et des opposants au régime.



De la gauche : Azar Korvandi, Marzieh Farsi, Sedigheh Moradi

Priver les détenus de leur défense juridique

Afin d'isoler les prisonniers politiques du monde extérieur et de les laisser sans défense devant des tribunaux d'exception, l'appareil sécuritaire du régime a lancé une nouvelle vague de répression et d'arrestations visant des avocates engagées à Chiraz :

- **Bahar Sahraeian:** Avocate et membre du barreau de la province du Fars, [Bahar Sahraeian](#) a été arrêtée le 16 mai 2026 sur son lieu de travail, au sein du complexe du tribunal révolutionnaire de Chiraz. Elle a ensuite été transférée dans le quartier des femmes de la prison d'Adelabad. Elle est accusée d'« association et collusion dans l'intention d'agir contre la sécurité nationale ».

8



Bahar Sahraeian

- **Elham Zeraatpisheh:** Cette avocate a été enlevée par des agents de sécurité le 4 mai 2026 devant le bâtiment du service d'exécution judiciaire de Chiraz et transférée vers un lieu inconnu.
- **Asetareh Ansari:** Avocate connue pour avoir défendu des dossiers politiques et sécuritaires sensibles, Asetareh Ansari a été arrêtée le 3 mai 2026 après une descente des forces de sécurité à son domicile. Elle a ensuite été transférée vers une destination inconnue.



Elham Zeraatpisheh (gauche) et Asetareh Ansari

Fabrication de dossiers judiciaires en prison : un outil du régime pour empêcher la libération des prisonniers résistants

L'une des pratiques systématiques du système judiciaire iranien, qui agit sous l'influence directe du ministère du Renseignement et du Corps des gardiens de la révolution islamique (CGRI) consiste à fabriquer de nouvelles affaires judiciaires afin de prolonger les peines des prisonniers politiques refusant de se soumettre. Cette stratégie vise particulièrement les détenus dont la peine arrive à son terme.

Nouvelles condamnations contre des prisonniers politiques

9

- **Forough Taghipour:** La prisonnière politique [Forough Taghipour](#) a été condamnée à une année supplémentaire d'emprisonnement. Cette prolongation découle d'un nouveau dossier monté contre elle à la suite de la publication d'un « message de félicitations à l'occasion de la Journée des étudiants ».



Forough Taghipour

- **Shiva Esmaeili et Elaheh Fouladi:** Les prisonnières politiques Shiva Esmaeili et Elaheh Fouladi ont chacune été condamnées à six mois de prison supplémentaires. Cette nouvelle procédure judiciaire constitue une mesure de représailles contre leur protestation courageuse à la suite de la mort suspecte de leur codétenue Somayeh Rashidi à la prison de Qarchak en octobre 2025. Au lieu d'enquêter sur les responsables de ce décès et de les poursuivre en justice, les autorités judiciaires ont puni celles qui avaient dénoncé les faits en les condamnant pour « insulte au guide suprême ».



Shiva Esmaeili (gauche) et Elaheh Fouladi

Négligence médicale délibérée et privation de médicaments essentiels

Le refus de soins médicaux, utilisé depuis longtemps par le régime comme une forme de torture lente, continue d'être appliqué de manière systématique dans les prisons iraniennes. Plusieurs cas marquants ont été signalés ce mois-ci :

- **Zeynab Jalalian** : Actuellement dans la vingtième année de sa peine de prison à perpétuité, Zeynab Jalalian se trouve [dans un état de santé critique](#) en raison du refus persistant des autorités de lui permettre l'accès à des soins médicaux spécialisés. Les complications résultant d'une opération chirurgicale incomplète réalisée à l'automne dernier ont entraîné des hémorragies internes persistantes ainsi qu'une grave anémie. Malgré l'urgence d'un transfert immédiat vers un hôpital spécialisé, les responsables sécuritaires de la prison centrale de Yazd refusent toujours d'autoriser sa sortie médicale.

10



Zeynab Jalalian

- **Parisa Kamali**: Prisonnière politique âgée de 40 ans et sympathisante de l'Organisation des Moudjahidine du peuple d'Iran (OMPI), détenue à la prison de Yazd, Parisa Kamali a été totalement privée de ses médicaments vitaux, les autorités invoquant le prétexte des « conditions de guerre ». À la suite de ses récentes prises de position, notamment la diffusion d'un message public à l'occasion de la commémoration des 40 jours des martyrs du soulèvement de janvier et de l'anniversaire du martyr des fondateurs de l'OMPI, les responsables pénitentiaires l'ont menacée d'un transfert punitif vers la prison de Khash, dans la province du Sistan-et-Baloutchistan.



Parisa Kamali

L'écho de la résistance derrière les murs d'Evin

Au milieu de cette répression sans retenue, les voix de femmes résilientes ont franchi les murs des prisons et les frontières internationales. PEN America, à New York, a décerné son prestigieux PEN/Barbara Goldsmith Freedom to Write Award 2026 à Golrokh Iraee, écrivaine incarcérée actuellement détenue à la prison d'Evin.



11

Dans une puissante lettre adressée à PEN America, Iraee a écrit :

« ...Ici, écrire sans peur sur la souffrance d'un peuple qui se soulève pour lutter contre l'oppression est considéré comme un crime. Le régime réactionnaire au pouvoir ne peut tolérer ni la liberté de pensée ni le courage d'expression lorsque la "plume" s'attaque aux potences dressées, raconte la pauvreté et les inégalités, et annonce le soulèvement des affamés.

Nous écrivons pour affronter l'élimination physique des êtres humains, l'effacement de la pensée et la suppression des croyances, ainsi que des droits politiques, idéologiques et sociaux. Nous écrivons même si notre liberté est entravée ; même si nous sommes menacées, forcées à l'exil ou poussées à sacrifier nos vies. Sous le joug de l'exploitation et de la tyrannie, nous avons transformé cette lutte en poésie et en slogans, payés de nos vies et de notre sang.

La plume devient le cri d'une douleur commune face à l'oppression ; elle devient un cri pour les tables sans pain. Elle devient la voix des mères en deuil pleurant lorsque les corps de ces âmes courageuses exécutées sont emportés sur des chars de mort vers des fosses anonymes.

Nous nous libérerons de cet étouffement, et nous savons que cela n'est possible que par une action collective, pour instaurer la justice et l'égalité, jusqu'à ce que l'humanité soit libérée de la tyrannie et de la domination des autocrates. »